

1) Epoux ou Père  
Prénoms Ludovic, Denis  
Nom RODRIGUEZ.

né le 29 juillet 1990  
à 18 heures 15  
à Courcouronnes (Essonne)  
Fils de Michel RODRIGUEZ  
et de Maryse, Jean ROLLER.

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1047  
le 07 février 2019

Mentions marginales



Mariage célébré à Brie-Comte-Robert  
le 13 juin 2020

Il a été déclaré qu'un contrat de mariage a été signé le 28 mai 2020 par  
Naïtche Naïtche-Antoine SOUZAUX, notaire à Brie-Comte-Robert (Seine-et-  
Marne)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 10

Mentions marginales

1) Epouse ou Mère  
Prénoms Lindsey, Justine  
Nom SEMEDO

née le 19 mai 1991  
à 15 heures 15  
à Melun (Seine et Marne)

fille de Julio MOREIRA SEMEDO  
et de Cécilia GONCALVES GOMES

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1168  
le 5 Janvier 2019

Mentions marginales



(Seine-et-Marne)

à 15 heures 00

Il a été déclaré qu'un contrat de mariage a été signé le 28 mai 2020 par  
Naïtche Naïtche-Antoine SOUZAUX, notaire à Brie-Comte-Robert (Seine-et-  
Marne)

le 13 juin 2020



(1) Écrire selon le cas « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère »

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie      2<sup>me</sup> partie ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du »

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née »

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille »

(5) Prénoms et NOM des Parents

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage

(7) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été signé le par Me notaire à »

Extrait de l'acte de décès n°

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.  
(2) Entrer selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le »  
(3) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

1er ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°  
Le 31 Décembre 2018  
à 23 heures 59  
est né(e)<sup>(2)</sup> Ambre, Marise

RODRIGUEZ

du sexe féminin à Nolwenn (deine  
et ganne)

reconnu(e)<sup>(3)</sup> le 2 Janvier 2019 en cette  
mairie par son père

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(4)</sup>

5 Janvier 2019

L'officier de l'état civil  
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, deuxième...), son nom par « suivant déclaration conjointe en date du » et/ou « 1<sup>re</sup> partie » 2<sup>me</sup> partie... » en cas de double naissance de l'enfant est indiquée dans l'extract par « dir Prénom, NOM née le »  
(2) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extract par « dir Prénom, NOM née le »  
(3) Préciser si il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser en cas de reconnaissance conjointe « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses préciser si nécessaire « par » (prénom et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance)  
(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(5) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sera né date et lieu de l'accouchement ».

2ème ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 1200

Le 18 mai 2021

à 10 heures 27

est né(e) <sup>(2)</sup> Pharell RODRIGUEZ

du sexe masculin

à Périgny  
Seine-et-Marne

reconnu(e) <sup>(4)</sup>

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales <sup>(5)</sup>

20 MAI 2021

L'officier de l'état civil délégué  
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales <sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).  
(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance compléter le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ... » et/ou « 1<sup>re</sup> partie ... 2<sup>me</sup> partie ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par « de (Prénoms, NOM) née le ... à ... ».

ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

Le \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_  
est né(e) <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

du sexe \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

(3)  
reconnu(e) <sup>(4)</sup> \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_  
Mentions marginales <sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales <sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».

(5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le ... » ou « Prénom enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».